

L'an deux mil vingt-cinq et le huit décembre, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : SERRES Frédéric, DARZACQ Christophe, SALLET Marie, THIBAUT Céline

Absents : LOCHE Benoît, CONVERSET Félicie.

Avant de débiter, M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Convention sur les défibrillateurs. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

Le compte-rendu du 13 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

1. Communauté de communes Chalosse Tursan.

a) PLUI

La conférence des Maires s'est tenue le 2 décembre.

Le vote pour l'adoption finale aura lieu lors du conseil communautaire du 15 janvier à Monségur.

2. SIVU des écoles du Tursan

Par rapport aux travaux, deux réunions ont eu lieu avec l'architecte les 13 octobre et 2 décembre.

Une autre réunion est à prévoir avec l'architecte, les élus du Sivu, les directrices et Nicolas Mimbielle.

Dossier à prévoir pour fin janvier/début février.

3. SEMT

Pas de réponse à ce jour à la demande de remise gracieuse pour la surconsommation à la piscine pour l'année 2024, demande faite le 30/10/2025 ! M. Baillet nous informe que la commission ne s'est pas encore réunie. A suivre.

D'autre part, deux autres demandes seront faites pour le camping et la salle des fêtes.

4. Division volumétrique d'un immeuble

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une division volumétrique de l'immeuble sis au 64 Place de l'Hôtel de Ville aura lieu prochainement.

II - PERSONNEL

1. Avancement de grade

Deux agents ont les conditions requises pour être nommés au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe. Compte tenu des besoins de la commune et des tâches qu'ils accomplissent, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer les deux postes correspondant à ces avancements de grade avec effet au 1er janvier 2026.

2. Complémentaire santé

La réunion avec les élus, les agents et le conseiller de Groupama a bien eu lieu le lundi 17 novembre. Le comité social territorial du Centre de Gestion des Landes réuni le 1er décembre, a émis un

avis favorable pour la proposition faite par la commune de Geaune. En conséquence, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les deux projets de délibération présentés lors de la précédente réunion du conseil municipal sur le sujet.

III - CONVENTIONS

1. Avenant à la convention PVD / ORT

Cette convention, signée, le 16 mai 2023, devrait se terminer le 16 mai 2026 (3 ans). L'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) ayant annoncé que cette convention pourrait être prorogée jusqu'au 31 décembre 2026, Mr le Maire propose de demander cette prorogation. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2. Convention défibrillateurs

La dernière convention avec le CDG (mise à disposition et maintenance des défibrillateurs) arrivant à échéance en 2026, Mr le Maire propose de la renouveler pour 5 ans (2026 à 2031). Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

III - POINT TRAVAUX

1. Chemin de la Vigne

Suite à une erreur sur certains montants de l'avenant 2, Mr le Maire propose de signer l'avenant 2 bis avec les modifications minimales (environ 400.00€ en plus). Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Les recherches archéologiques obligatoires avant travaux ont été effectuées du 03 au 14 novembre. Pas de découvertes significatives mis à part des ossements rappelant certainement la présence d'un cimetière. L'Inrap a trois mois pour nous rendre son rapport avec notamment la datation des ossements.

2. Centrale solaire

Notre contrat de vente du surplus de production est en cours de traitement chez EDF OA.

Aucune vente de surplus ne sera perdue car la date de début de facturation est celle de la date de mise en service de la centrale soit le 21 juillet 2025.

3. Travaux rues de la Halle et Village-Neuf

Le Syndicat des eaux a mandaté la société Bayol pour reprendre le réseau des eaux usées à la rue de la Halle. La mairie profite des travaux pour y refaire le pluvial. A la rue de Village Neuf, le pluvial sera traité avec les travaux du Chemin de la vigne.

4. Bâtiment services techniques

Le début des inclusions (pieux de béton) aura lieu le mardi 09 décembre. En suivant, les travaux VRD par la ROA pour la mise à niveau de la plateforme. L'entreprise Garbage (gros œuvre) enchaînera.

5. Travaux d'hiver

La liste établie par la commission travaux le 13 octobre 2025 est rappelée au conseil municipal.

6. Structure artificielle d'escalade

M. Le Maire a reçu le 5 décembre dernier Mathieu Carrère, Fabien Sauvignac et Jean Grémillon de l'association « Taxi Brousse » qui souhaitent créer et faire fonctionner une structure d'escalade à l'intérieur et à l'extérieur de l'ancien château d'eau.

Un des objectifs sera de mettre à disposition cette structure pour les plus jeunes : écoles, collège, centre de loisirs, ...

Un débat s'ensuit au cours duquel sont évoquées diverses problématiques : les études préalables, le coût de l'investissement, les modalités de fonctionnement...

La majorité du conseil municipal trouve le projet intéressant, à savoir la mise en place d'une nouvelle activité sportive, peu pratiquée actuellement sur le territoire, dans notre bastide.

Mr le Maire propose de solliciter des entreprises pour avoir des devis sur l'étude béton du bâtiment, étude préalable.

Au vu du calendrier, la suite du projet (autres études et réalisation) sera menée par la future équipe municipale.

V - COMMISSION COMMUNICATION/JUMELAGE

1. Petit Geaunois.

La commission communication s'est réunie le 26 novembre afin de préparer le dernier Petit Geaunois de l'année.

Le responsable de la commission, Gilles Lacoste, profite de cette réunion pour remercier les personnes qui se sont investies pendant cette mandature pour l'élaboration de ce bulletin municipal qui sera le dernier du mandat.

Ce Petit Geaunois sera distribué en boîtes aux lettres semaine 51.

2. Vœux 2026.

Ils auront donc bien lieu le samedi 10 janvier à 18h.

Comme convenu, la partie « officielle » sera plus courte afin de laisser plus de temps pour le moment convivial et le lien social.

M. le Maire présente les deux « informations civiques » qu'il communiquera lors de ces vœux :

- La première sur les compétences des communes avec un zoom bien entendu sur la commune de Geaune.
- La seconde sur le nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ;

Le conseil municipal propose d'apporter quelques légères modifications avec, notamment, la taille des caractères et valide, à l'unanimité, ces documents.

M. le Maire informe également le conseil qu'il a accepté que M. Lionel Léost expose quelques-unes de ses œuvres à l'occasion de cette cérémonie.

Le buffet sera bien sûr reconduit.

VIII - DIVERS

1. Repas des aînés : mercredi 17 décembre à 12h

L'acheminement du courrier ayant connu quelques difficultés, il faudra contacter les habitués n'ayant pas répondu et les « petits jeunes ».

2. Assemblée Générale du Club Taurin Tursan Adour

Elle a eu lieu vendredi 5 décembre à la salle des fêtes. La présidente a adressé des remerciements à la commune et au club taurin de Geaune.

3. Feux de la colère

Lundi 15 décembre à 18h/18h30, les agriculteurs du canton allumeront un feu sur la place de l'Hôtel de Ville afin de communiquer, d'une manière symbolique, pacifique et positive sur leurs problèmes professionnels qui s'accumulent et, malgré tout, sur leur motivation à continuer d'exercer ce beau métier.

Un arrêté sera pris pour réserver la partie « haute » de la place et les précautions nécessaires seront prises (plaque pour protéger le sol, pompiers...).

4. Concours des maisons décorées

L'ACLET, qui organise ce concours, nous a sollicités pour pouvoir remettre les divers prix le samedi 17 janvier à 18h dans la salle Robert Ducamp et pour que la commune offre le « verre de l'amitié ». Tout le monde est d'accord.

5. Commission liste électorale

La commission se réunira lundi 15 décembre à 17h.

La séance est levée à 21 h 20.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric Excusé

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe Excusé

LOCHE Benoît Absent

PLAÏNO David

SALLET Marie Excusée

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline Excusée

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie Absente